

## **Sanofi renouvelle son partenariat avec l'OMS pour lutter contre les maladies tropicales négligées et éliminer la maladie du sommeil avant 2030**

- \* Une nouvelle collaboration de cinq ans assortie d'une contribution de 25 millions de dollars (5 millions de dollars par an) pour la prévention et le traitement des maladies tropicales négligées
- \* Un engagement ferme de Sanofi pour atteindre les objectifs de la nouvelle feuille de route de l'OMS sur les maladies tropicales négligées et à éliminer durablement la maladie du sommeil avant 2030
- \* Noué il y a 20 ans, ce partenariat a permis d'obtenir une réduction de 97 % des cas de maladie du sommeil.

**PARIS – Le 15 décembre 2020** - Sanofi a signé un nouvel accord de partenariat le 10 décembre avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le prolongement de la collaboration nouée il y a 20 ans en vue de lutter contre certaines des maladies tropicales parmi les plus négligées et de soutenir l'OMS dans son engagement à éliminer durablement la maladie du sommeil avant 2030.

Avec ce nouvel engagement de cinq ans, Sanofi apportera un soutien financier pour accompagner la prise en charge des maladies, de même que le dépistage des populations, l'organisation de campagnes de sensibilisation, le renforcement des capacités, ainsi que les dons de médicaments. Cet engagement durable est essentiel pour vaincre ces maladies.

*« Sanofi collabore depuis 20 ans avec l'Organisation mondiale de la Santé pour lutter contre les maladies tropicales négligées. Le renouvellement de cette collaboration témoigne avec éloquence de l'engagement durable de notre entreprise en faveur de la santé mondiale », a indiqué Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi. « Nous nous félicitons également de l'approbation de la nouvelle feuille de route pour les maladies tropicales négligées par l'Assemblée mondiale de la Santé. Sanofi s'engage à renforcer sa contribution en vue de l'élimination de la maladie du sommeil, notamment dans le domaine de la recherche et du développement pour les communautés vulnérables exposées à cette maladie. »*

*« Cette longue collaboration est emblématique de l'impact que peut avoir un partenariat public-privé dans plusieurs pays et permet d'envisager aujourd'hui l'élimination de la maladie du sommeil », a déclaré le Dr Tedros Adhanom*

Ghebreyesus, Directeur Général de l'OMS. « *Dans un monde gravement perturbé par la pandémie actuelle, l'engagement renouvelé de Sanofi et son soutien pour venir à bout de cette maladie seront immensément utiles et permettront d'améliorer la vie des populations marginalisées.* »

Le partenariat entre Sanofi et l'OMS remonte à 2001 et a pour but de renforcer le dépistage, le suivi et le traitement des cas de maladie du sommeil – une maladie tropicale négligée qui affecte les populations les plus démunies des pays d'Afrique subsaharienne. En 20 ans d'existence et grâce à un soutien financier de 100 millions de dollars pour le dépistage et le suivi des patients, ainsi qu'à des dons de médicaments, ce partenariat a permis d'obtenir des résultats impressionnants.

Depuis 2001, plus de 40 millions de personnes ont bénéficié d'un dépistage de la maladie du sommeil et plus de 210 000 patients ont été traités et sauvés. En l'espace de 20 ans, le nombre de cas de cette maladie – mortelle en l'absence de traitement – a diminué de 97 %. Depuis 2006, la collaboration entre Sanofi et l'OMS a été étendue à trois autres maladies : la leishmaniose, la maladie de Chagas et l'ulcère de Buruli.

Le féxinidazole, le premier médicament par voie orale contre la maladie du sommeil développé en partenariat avec DNDi, a simplifié le traitement des patients vivant dans des régions reculées. Ce médicament, qui a récemment été déployé en République démocratique du Congo, a fait franchir une étape décisive à la lutte engagée contre cette maladie. Le développement en cours de l'acoziborole représentera, lorsque ce médicament sera approuvé, une avancée majeure pour parvenir à éliminer durablement la maladie du sommeil.

## **Le contrat sociétal de Sanofi**

Cet engagement durable et ce partenariat font partie intégrante du nouveau contrat sociétal de Sanofi. Sanofi s'engage à promouvoir l'accès à la santé pour tous à des conditions économiquement abordables, tout en contribuant à la pérennité des systèmes de santé et en menant des activités de recherche et développement innovantes de manière à développer des solutions durables et à répondre aux besoins de santé non pourvus.

## **À propos des maladies tropicales négligées**

Les maladies tropicales négligées (MTN) désignent un ensemble hétérogène de maladies parasitaires, bactériennes, fongiques et virales qui touchent ou menacent plus d'un milliard de personnes dans le monde. Elles frappent les populations de régions rurales reculées où la pauvreté est endémique et les conditions sanitaires médiocres et où les capacités locales de surveillance, de diagnostic et de traitement font défaut.

## **À propos de la collaboration de Sanofi avec l'OMS**

Outre ce solide partenariat dans le domaine des MTN, la collaboration entre Sanofi et l'OMS s'étend également à d'autres enjeux de santé publique comme la polio, la fièvre jaune ou d'autres maladies infectieuses (dengue, paludisme et tuberculose).

## À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

### Relations Médias

Marion Breyer

Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46

[marion.breyer@sanofi.com](mailto:marion.breyer@sanofi.com)

### Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen

Arnaud Delepine

Yvonne Naughton

### Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher

Fara Berkowitz

Suzanne Greco

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45

[investor.relations@sanofi.com](mailto:investor.relations@sanofi.com)

<http://www.sanofi.com/en/investors/contact>

### Déclarations prospectives

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel*

*2019 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2019 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.*